

Convocation du corps électoral

Les ayants droit au vote en matière communale sont convoqués les samedi 24 et dimanche 25 septembre 2016 afin de se prononcer sur la question suivante :

Acceptez-vous l'initiative communale pour la suppression de l'interdiction de circuler sur les routes communales de la Rue du Doubs et de la Route de Biaufond ?

selon le message des autorités communales.

Les opérations de vote auront lieu à la Fondation Gentit, dans les locaux de l'administration communale, aux heures suivantes :

Samedi	24 septembre 2016	de 11.00 à 12.00 heures
Dimanche	25 septembre 2016	de 10.00 à 12.00 heures

Les Bois, le 18 août 2016

Conseil communal